

**PREAVIS N°04-2019
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL**

Budget 2020



Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous vous présentons ci-après le budget pour l'exercice 2020 de notre Association, il vous est soumis conformément à l'article 14 de nos statuts.

1. Préambule

L'Association intercommunale Enfance & Jeunesse a pour mission de répondre aux besoins de la scolarité obligatoire et de l'accueil de jour de Rolle et environs, ainsi que de gérer la bibliothèque intercommunale pour les 11 communes associées, à savoir : Bursinel, Bursins, Dully, Essertines-sur-Rolle, Gilly, Luins, Mont-sur-Rolle, Perroy, Rolle, Tartegnin et Vinzel.

2. Introduction

L'année 2019 a surtout été marquée par la reprise de la gestion administrative (établissement des contrats de placement, facturation et gestion des débiteurs) de la Fondation, la reprise du personnel de la bibliothèque, la fusion comptable et l'accueil de deux apprentis employés de commerce pour la première fois au sein de nos bureaux.

En 2019, Enfance & Jeunesse a souhaité organiser pour la première fois dans son histoire, une soirée du personnel avec l'ensemble du personnel ainsi que les partenaires pour fêter l'unité d'EnJeu sous le même toit. Les 10 ans du réseau AJERE ont également été célébrés pendant tout le mois de septembre 2019, cela a nécessité une grande coordination des différentes structures afin de proposer divers événements à l'ensemble de la population.

Suite à l'étude MicroGIS, nous avons mis en route les différents projets de constructions scolaires et de l'accueil de jour pour le futur. En effet, nous avons déjà pu ouvrir pour cette rentrée deux nouvelles classes supplémentaires au secondaire, ainsi qu'un lieu Ressources destiné au suivi des élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage.

Actuellement, l'audit de la piscine du Martinet ainsi que le travail sur la convention des bâtiments sont en cours et seront terminés d'ici à la fin de l'année. Nous préparons la reprise du personnel de conciergerie de la Commune de Rolle pour janvier 2020.

3. Cadre général

Le budget 2020 est différent des budgets précédents dans sa forme pour plusieurs raisons :

- C'est le premier exercice qui réunit tous les buts de l'association dans une même comptabilité
- Il a été créé sur notre logiciel comptable pour des raisons d'efficacité (auparavant copié sur deux supports différents), ce qui change le format du budget habituellement proposé.

Le budget détaillé mentionné en annexe est construit autour de 2 chapitres ; un consacré aux charges et produits liés à la Jeunesse (activités scolaires et bibliothèque) et un deuxième chapitre lié aux charges et produits liés à l'Enfance (accueil de jour).

4. Chapitre 1 – activités scolaires et bibliothèque

Le budget détaillé mentionné en annexe est construit autour de 9 classifications fonctionnelles comprenant des charges et des revenus :

Compte 500 – Administration des écoles	Compte 504 – Immobilier	Compte 513 – Maupas
Compte 503 – Patrouilleurs scolaires	Compte 521 – PPLS	Compte 520 – Ecoles secondaires
Compte 511 – Cantines gérées par EnJeu	Compte 512 – Ecoles primaires	Compte 151 – Bibliothèque

Certaines de ces classifications font l'objet de commentaires plus précis ci-après pour souligner des points jugés par le Comité de direction comme significatifs.

a. Compte 500 – Administration des écoles

Le total du budget 2020 est en augmentation par rapport aux comptes 2018 comme par rapport au budget 2019. Ceci s'explique d'une part par une augmentation du taux de travail de 2018 à 2020 notamment pour la fonction de RH et une hausse du taux de travail à la comptabilité lié à la reprise du personnel de la bibliothèque, à la fusion comptable et à la gestion des tâches déléguées.

En contrepartie, les honoraires des consultants ainsi que les honoraires de la commune de Rolle sont en nette diminution.

b. Compte 503 – Patrouilleurs scolaires

Les frais de patrouilleurs scolaires sont en diminution par rapport au budget précédent, suite à la diminution des heures des patrouilleurs sur l'ensemble des communes.

c. Compte 511 – Cantines gérées par EnJeu

Dans l'ensemble on peut voir une augmentation de la fréquentation dans les cantines qui reçoivent graduellement de plus en plus d'enfants. Dans le budget 2020 est prévue une éventuelle ouverture de cantine dans la salle communale de Rolle si nécessaire.

Point de situation de la fréquentation des cantines au 18.09.2019

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Total/sem
Navirolle	107	105	108	88	408
La Dînette	31	28	41	27	127
G'y Crock	73	71	80	72	296
1 à 6 P	44	44	53	48	
7 & 8P	29	27	27	24	
Total repas chauds servis par semaine					831

Point de situation de la fréquentation des cantines au 18.09.2018

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Total/sem
Navirolle	97	88	101	79	365
La Dînette	24	28	37	30	119
G'y Crock	51	56	59	50	216
1 à 6 P	28	31	37	32	
7 & 8P	23	25	22	18	
Total repas chauds servis par semaine					700

d. Compte 504 – Immobilier

En 2020 le budget de l'immobilier, composé d'amortissements comptables des immeubles et d'intérêts passifs en lien avec nos emprunts, se monte à un total de CHF 2'513'100,-.

Celui-ci est en diminution par rapport au budget 2019 et aux comptes 2018.

A noter que dans ce budget immobilier il a été tenu compte de 4 imputations internes (revenus) concernant l'utilisation des surfaces dédiées à l'UAPE Les Vents d'Ange, à la cantine G'y Crock ainsi que des extensions pour les UAPE La Grande Echelle (Extension de Perroy) et Arc-en-Ciel (extension au Navirolle pour Rolle). Les revenus de la location de l'ancienne classe de Tartegnin arrivent au terme des 3 ans le 31 juillet 2020, et les places de parking au Collège de Gilly restent intactes.

e. Compte 521 – PPLS

Le budget du PPLS est stable par rapport au budget 2019 et aux comptes 2018. Aucun investissement particulier ni aménagement n'est prévu pour le PPLS.

f. Compte 512 – Ecoles primaires

Le budget 2020 montre une diminution par rapport au budget 2019 – principalement lié au fait que deux bâtiments primaires (Mont-sur-Rolle et Luins) n'ont plus de valeur locative car ils ont été amortis sur 30 ans. L'impact de l'arrêt fédéral émis à la fin de décembre 2017 (applicable dès la rentrée 2019) reste néanmoins important car il implique une augmentation de la participation des communes pour toutes les sorties (camps, courses d'écoles, activités culturelles et sportives) de l'école.

Une séance avec les syndics a été organisée le 8 mai 2019 afin de présenter les différents scénarii possibles suite à cet arrêt fédéral. Il a été proposé d'opter pour une solution médiane où des efforts sont consentis de parts et d'autres :

- Les élèves auront donc dorénavant un camp en 7P, un en 9S et un dernier en 11S, cela leur permettant d'effectuer un camp d'été, un camp d'hiver et un voyage d'études. Le projet a été élaboré de concert avec la direction des écoles.

L'impact de l'arrêt fédéral se fait moins sentir sur les sorties scolaires du primaire par rapport au secondaire.

UNIQUEMENT cette année, il y aura deux camps organisés pour les 7P. En effet, les 7p de 2019-2020 partiront en camp d'hiver (tel que déjà programmé) début 2020, alors que les futurs 7P partiront en camp d'été en septembre 2020. Ce changement de camp d'hiver à camp d'été pour les 7P a été décidé afin de réduire les frais car les camps d'été sont moins chers.

Au vu des éléments connus à ce jour concernant la Commission des Transports et la complexification de la gestion des transports, il a été prévu pour 2020, un poste au sein d'EnJeu pour la gestion des horaires de bus (aux comptes primaires et secondaires), ainsi qu'un renforcement du poste de la médiatrice dans les bus.

Il est à noter également une augmentation des frais d'entretien des bâtiments qui s'expliquent par la signature de nouveaux contrats d'entretien à Gilly, suite à la visite des deux ans de garantie. D'autre part, un projet de caméras de surveillance sera étudié plus en détail et éventuellement concrétisé en 2020 pour le bâtiment D du Martinet (7-8P) suite à de nombreux actes de vandalisme en 2019. Lors de la prochaine mise à jour du logiciel de gestion des clés, prévue pour 2020, une nouvelle gestion des clés des bâtiments gérés par EnJeu sera mise en place.

g. Compte 513 – Maupas

Le budget 2020 est inférieur au budget 2019 ainsi qu'aux comptes 2018 en raison de la fin de l'amortissement des classes pour un montant de CHF 81'170.-

Il est prévu de reprendre le personnel de conciergerie du Maupas directement par Enfance & Jeunesse pour le deuxième trimestre 2020, suite au départ à la retraite de la concierge actuelle.

h. Compte 520 – Ecoles secondaires

Le montant global du budget 2020 est significativement plus élevé que le budget 2019, majoritairement pour des raisons liées à l'impact de l'arrêt du tribunal fédéral de 2017. Cet arrêt s'applique dès la rentrée 2019 et se reflète notamment dans les coûts des divers camps et voyages.

Afin de diminuer les frais des voyages d'études, il a été décidé de privilégier les voyages dans les pays limitrophes et en Suisse en car (ce qui d'ailleurs est en phase avec les réflexions globales sur le climat, notamment de la part des jeunes eux-mêmes). En effet, les voyages en avion se révèlent au final plus onéreux car une fois sur place il faut encore payer les transports pour se déplacer.

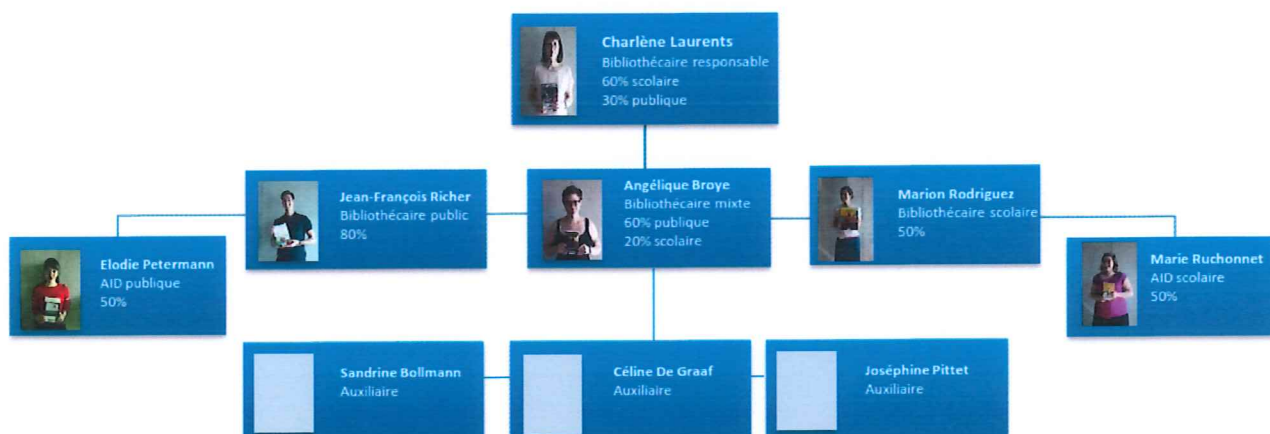
UNIQUEMENT cette année, il a été prévu deux voyages d'études. En effet les actuels 11S partiront en avril 2020, alors que pour des raisons financières et pédagogiques, il est désormais décidé d'organiser les voyages d'études en automne (puisque le temps le permet encore et que les effets de la cohésion de groupe se feront sentir sur toute l'année scolaire).

Il est à noter que les premiers chiffres de MicroGIS indiquant une hausse massive au secondaire se trouvent confirmés par la réalité aujourd'hui. On peut même noter que c'est le scénario haut qui se trouve confirmé, alors que les estimations pour les constructions scolaires ont été basées sur le scénario moyen. En conséquence, nous anticipons déjà qu'il sera nécessaire d'équiper en portakabins le site du Martinet dès la rentrée 2020 et au vu des chiffres actuels (qui indiquent un besoin potentiel de 7 classes supplémentaires déjà pour la rentrée 2020).

On peut constater également que le poste RAC (élèves en classes de raccordement) ne cesse d'augmenter depuis l'introduction d'Harmos II, il faut donc s'attendre à de plus nombreuses demandes de remboursement de frais de la part des parents.

i. Compte 151 – Bibliothèque

Pour rappel le personnel de la bibliothèque a été repris par EnJeu au 1^{er} janvier 2019. En conséquence, Enfance & Jeunesse avancera dorénavant la part du Canton (salaires personnel scolaire) qui est ensuite remboursée sous la ligne 4359. Refacturation personnel scolaire au Canton.



2019	Bibliothécaire Responsable	Bibliothécaire Mixte	Bibliothécaire Scolaire	Bibliothécaire Public	AID Scolaire	AID Publique	Total
ETP scolaire	0.6	0.2	0.5		0.5		1.8
ETP public	0.3	0.6		0.8		0.5	2.2

Le budget 2020 reste plus élevé par rapport à celui de 2019 et des comptes 2018 en raison de l'augmentation de 10% du taux de travail du personnel public de la bibliothèque. La bibliothèque intercommunale propose aujourd'hui une programmation culturelle riche et variée qui s'adresse à tous les publics, des tout-petits aux seniors, et dont le rayonnement touche l'ensemble du territoire des onze communes qui constituent l'Association Intercommunale.

L'ambition de toute l'équipe est de continuer à enrichir ses offres de service à toute la population en développant de nouvelles animations, notamment numériques, qui participeraient à divertir mais également à renforcer le lien social entre les citoyens.

Ces actions seront soutenues par l'élaboration de nouveaux outils de communication qui seront le reflet du dynamisme de la bibliothèque avec notamment, la création d'une page Facebook et de newsletters à destination des usagers.

L'équipe souhaite également poursuivre la construction de partenariats durables en intervenant dans les UAPE et les EMS et en créant de nouveaux projets en lien avec les acteurs locaux.

L'employé dont le taux de travail serait augmenté de 10% travaille particulièrement à ce développement. Il suit d'ailleurs une formation afin de pouvoir dispenser des ateliers de philosophie aux enfants et aux adolescents et se formera ensuite sur le sujet « Accueillir les personnes âgées à la bibliothèque ». Pour réaliser ces différents projets, il a également été prévu un montant de CHF 6'000.- afin de pouvoir s'équiper avec des I-Pads pour les animations publiques.

5. Annexe chapitre 1

Budget 2020 activités scolaires et bibliothèque.

6. Conclusion chapitre 1

En conclusion, le Comité de direction d'Enfance & Jeunesse vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

- Dans sa séance du 06.11.2019
- Vu le préavis 04 / 2019 approuvé par le Comité de direction du 23.09.2019
- Entendu le rapport de la Commission des finances
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide :

- D'approuver le budget 2020 pour les activités scolaires
- D'approuver le budget 2020 de la bibliothèque

Ainsi adopté par le CODIR, dans sa séance du 23.09.2019, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

La Présidente du CODIR



S. Gordon



La Directrice



I. Jorissen

7. Chapitre 2 – accueil de jour

a. Introduction

Les points essentiels à relever impactant l'ensemble des centres charges sont les suivants :

- Deux extensions d'UAPE ont été créées pour la rentrée 2019 sur Rolle et Perroy afin de répondre à la demande croissante des parents. Il s'agit d'une extension de la Grande Echelle sur Perroy pour 24 places dans des locaux scolaires existants, et d'une extension de l'UAPE Arc-en-Ciel dans notre cantine Navirolle pour 15 places.
- Concernant la participation des parents, elle reste toujours sensible étant en lien très étroit avec la situation économique et familiale ; elle est évaluée dans son ensemble, sur la base des 7 premiers mois de 2019, à 47%.
- La FAJE propose une nouvelle forme de subventionnement qui consiste à soutenir la formation initiale. Cette subvention entre en vigueur dès le 1^{er} janvier 2020.
- La politique tarifaire est actuellement revue par le CODIR.

b. Place d'accueil en 2019

Type d'accueil	Structures	Lieux	Places	
			Budget 2020	Budget 2019
Pré-scolaire (crèches + accueil en milieu familial)	EVE Bellefontaine	Mont-sur-Rolle	44	44
	CVE La Barcarolle	Rolle	66	66
	Crèche La Girolle	Rolle	44	44
	Accueil en milieu familial	-	197	188
Para-scolaire (unités d'accueil pour écoliers + accueil en milieu familial)	UAPE EVE Bellefontaine	Mont-sur-Rolle	12	12
	UAPE La Grande Echelle	Mont-sur-Rolle	72	48
	UAPE La Barcarolle	Rolle	36	36
	UAPE Arc-en-Ciel (ex-Girolle)	Rolle	63	48
	UAPE Le Cygne	Rolle	24	24
	UAPE La Petite Poste	Dully	36	36
	UAPE Les Vents d'Ange	Gilly	36	36
	Accueil en milieu familial	-	126	120
TOTAUX			756	702

Le Projet pilote Sésame a été confirmé cette année en phase pilote II et EnJeu a reçu une subvention de la FAJE pour cet accueil. Le projet reste autofinancé.

c. Organisation comptable

Le budget détaillé mentionné en annexe est construit autour de 11 classifications fonctionnelles comprenant des charges et des revenus pour les structures suivantes:

730 – Réseau d'accueil de jour	734 – Espace de Vie Infantile de Bellefontaine – UAPE	738 – UAPE Les Vents d'Ange
731 – Réseau d'accueil en milieu familial	735 – UAPE Le Cygne	Structures de la Fondation Soroptimist (Barcarolle, Girolle, Arc-en-ciel)
732 – Espace de Vie Infantile de Bellefontaine - crèche	736 – Jardin d'enfants Le Cygne	740 – Projet Pilote 7/8P Sésame
733 – UAPE La Petite Poste	737 – UAPE La Grande Echelle	

d. 730 – Réseau d'accueil de jour

Pour rappel, le Réseau doit remplir des conditions telles que définies par la LAJE à l'art. 31 pour être reconnu par la FAJE. Une fois la reconnaissance acquise, le Réseau bénéficie des subventions de la FAJE. Il est le seul répondant vis-à-vis de la FAJE. Une structure doit obligatoirement être affiliée à un réseau pour obtenir une subvention FAJE. Raison pour laquelle les subventions FAJE ont toujours été introduites et présentées sous le compte 730.

Pour obtenir une subvention OFAS, la structure adresse directement sa demande à l'OFAS, et reçoit la subvention sans l'intermédiaire du Réseau.

La participation des parents reste un élément difficile à évaluer, au vu de la volatilité des revenus des parents liée aux changements de situations familiales, professionnels et économiques.

Par ailleurs, au 1^{er} janvier 2019, le Réseau AJERE a centralisé la facturation de l'ensemble des structures membres. Il a ainsi repris la gestion de la facture des structures d'accueil gérées par la Fondation des centres de vie infantile à Rolle. Cette prestation leur est refacturée.

e. 731 – Réseau d'accueil en milieu familial

Deux nouvelles accueillantes (à Rolle et à Mont-sur-Rolle) ont été recrutées cette année, et pour 2020, EnJeu mettra en place un portail (projet 2019 reporté) afin que les accueillantes introduisent elles-mêmes les repas et autres activités.

Les AMF ont dorénavant un stage en UAPE ou en crèche à effectuer avant leur prise de fonction, ceci afin de professionnaliser ce métier et créer des ponts entre l'accueil en collectivité et l'accueil familial.

f. 732 – Espace de Vie Infantile de Bellefontaine – crèche + 734 Espace de Vie Infantile de Bellefontaine – UAPE – Mont-sur-Rolle

Cette structure est stable.

g. 733 – UAPE La Petite Poste - Dully

Une nouvelle Direction a débuté à la rentrée 2019, suite à la retraite anticipée de l'ancienne Directrice. Cette nouvelle Direction est un binôme, composé d'une éducatrice de La Petite Poste qui souhaite prendre plus de responsabilité et d'une nouvelle Directrice qui l'accompagne dans son évolution.

h. 735 – UAPE Le Cygne

Cette structure est stable.

i. 736 Jardin d'enfants Le Cygne - Rolle

A relever que le budget du Jardin d'enfants est également soumis à décision, mais que celui-ci ne suppose aucune couverture de déficit des Communes : les contributions parentales doivent en effet permettre de couvrir l'entier des charges de fonctionnement (exception faite d'une subvention de la FAJE).

j. 737 – UAPE La Grande Echelle – Mont-sur-Rolle

Comme évoqué dans l'introduction, une extension de la Grande Echelle a été créée à Perroy dans des locaux scolaires existants pour 24 places. Cette extension a été prévue pour une année scolaire, car une classe est restée vide cette année, mais il n'y a pas d'assurance que cette classe soit à nouveau disponible pour la rentrée 2020. Cette extension répond à un besoin avéré. Tout a été créé dès la décision politique du 1^{er} juillet 2019 avec un budget restreint. Une imputation interne pour un loyer du local a été introduite dans le budget.

k. 738 – UAPE Les Vents d'Anges -Gilly

Avec l'arrivée de nouveaux habitants, cette structure enregistre une augmentation de sa fréquentation pour 2020, une augmentation du personnel a donc été planifiée.

l. 740 – Projet pilote Le Sésame – accueil des 7&8 P

Pour rappel, le projet pilote du Sésame a pour but d'accompagner les enfants de 7 & 8P sur le chemin de leur autonomie. Les modalités de prise en charge sont :

- Encadrement et contrôle par un(e) assistant(e) socio-éducatif (ve) diplômé
- Proposition d'activités adaptées pour les 7 & 8 P
- Différentes tranches horaires proposées
- Repas encadré à Crock'n'Rolle ou pique-nique à Sésame

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la révision de la LAJE entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 qui demande un accueil pour les 7-8P (3 ans pour mettre en place cet accueil).

Au cours de cette deuxième année pilote, le projet s'autofinancera à nouveau.

I. Comptes des structures de la Fondation (Barcarolle, Girolle, Arc-en-ciel) - Rolle

Ces structures sont subventionnées par les Communes selon la logique du Réseau AJERE dont elles sont membres.

Tel que mentionné en introduction, une extension de l'UAPE Arc-en-Ciel a été créée au Navirolle pour une quinzaine de places l'après-midi uniquement. Un prix de location a été imputé au budget comme pour l'extension de la Grande Echelle. Cette situation est prévue pour une année scolaire et sera réévaluée au cours de l'année 2020 en fonction des besoins et de la liste d'attente.

Suite à un départ de la Directrice, une nouvelle Direction a pris ses fonctions à l'UAPE Arc-en-Ciel en juillet 2019. Cette nouvelle Directrice assume également la gestion de l'extension.

La Barcarolle a fêté ses 20 ans au printemps 2019.

EnJeu a repris depuis 2019 la totalité de la facturation de la Fondation, ainsi que la gestion administrative des contrats. Il avait été évalué un poste à 50% au budget 2019, il s'avère aujourd'hui que cela reste insuffisant pour faire face au volume de travail que représente la Fondation un 20% supplémentaire a donc été budgété pour 2020.

8. Incidence financière

Compte tenu du développement du réseau, les montants à charge des Communes prévus au budget 2020 sont les suivants :

	Budget 2020	Budget 2019
Réseau AJERE - Frais de fonctionnement (CHF / hab.)	347.76	319.75
Nombre de places	756	702

A relever que le coût réel est réparti entre les Communes, à hauteur de 50% en proportion de la consommation (charges issues des placements pour la Commune en question) et 50% en proportion du nombre d'habitants (coût par habitant) – cf. Tableau de répartition des coûts par commune.

9. Annexe chapitre 2

Budget 2020 accueil de jour.

10. Conclusion chapitre 2

En conclusion, le Comité de direction d'Enfance & Jeunesse vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

- Dans sa séance du 06.11.2019
- Vu le préavis 04 / 2019 approuvé par le Comité de direction du 23.09.2019
- Entendu le rapport de la Commission des finances
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide :

- D'approuver le budget 2020 pour les activités accueil de jour.

Ainsi adopté par le CODIR, dans sa séance du 23 septembre 2019, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

La Présidente du CODIR



S. Gordon



La Directrice



Y. Jorissen